





# Pari-Grandir

## Centres Ludo-éducatifs Bilingues

## TARIFS VACANCES SCOLAIRES 2025-2026 « PARIS 8 – GEORGE V»

## 1 – DÉDUCTION D'IMPÔTS ET PRISE EN CHARGE PAR UN COMITÉ D'ENTREPRISE

- a- **50% de crédit d'impôt** en tant que mode de garde hors du domicile, dans la limite de 3500€ déclarés par enfant de moins de 6 ans et par an.
- b- Prise en charge possible par un **Comité d'Entreprise** en tant que mode de garde et de loisirs pour enfants.
- c- Paiement par CESU (Chèque Emploi Service Universel) & Chèques Vacances (ANCV)

#### 2 - FORFAITS « TOUT COMPRIS »

Les différentes formules « Vacances Scolaires » incluent l'accès à l'ensemble de l'équipement de l'établissement, les activités dispensées en anglais (yoga kids, arts plastiques, théâtre, etc...), différents ateliers culturels et artistiques, les sorties à l'extérieur (parcs, musées, etc...) et un goûter équilibré pour chaque enfant (fruit, compote, biscuit, etc...). Les **repas du déjeuner** sont également fournis par le centre via notre prestataire spécialisé Ekilibre.

## 3 - TARIFS

Les prix mentionnés dans ce tableau ne prennent pas en compte la déduction d'impôts.

SÉLECTION	VACANCES SCOLAIRES 2025-2026	PRIX POUR 1 ENFANT	PRIX À PARTIR DU 2 <sup>ème</sup> ENFANT (- 15%)
SEMAINE ENTIÈRE	Du lundi au vendredi 8h15-19h (*)	595€	506€
UNITÉ	1 journée 8h15-19h (*)	476€	405€
SEMAINE AVEC UN JOUR FÉRIÉ	Du lundi au vendredi 8h15-19h (*)	133€	113€
(SEMAINE DE 4 JOURS)			

# Remise spéciale « Vacances d'Été »

- A partir de 6 jours réservés, **5% de remise**
- A partir de 11 jours réservés, 10% de remise
- A partir de 16 jours réservés, 10% de remise

Ces remises sont valables uniquement pour chaque réservation. Les remises ne se cumulent pas en cas de réservation complémentaire

### 4 - ANNULATION

Toute inscription est validée **définitivement** par le paiement de la formule choisie, ou bien dès **validation** de la part de l'un des parents de l'ordre de prélèvement, en respectant la date d'échéance précisée dans le mail de confirmation.

Seules les absences justifiées par un **certificat médical** seront remboursées. Sans présentation de ce document, la prestation sera facturée.